

Communiqué de presse

Faverges-Seythenex inaugure sa salle omniculte samedi 18 octobre à 10h30.

Un équipement adapté aux cérémonies funéraires, pour que les familles puissent disposer d'un lieu de recueillement commun, ouvert à tous.

Confrontées au deuil d'un proche, un nombre croissant de familles n'organisent plus de cérémonies religieuses mais souhaitent bénéficier d'un lieu de recueillement commun. Afin de répondre à cette attente, la Ville de Faverges-Seythenex a construit une salle de cérémonie ouverte à tous, située à côté de la maison funéraire. L'inauguration de cette salle se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 10h30.

La construction a débuté en novembre 2024 et s'est achevée en octobre 2025. La salle est prévue pour accueillir une centaine de personnes. Considérée comme une extension de la maison funéraire, elle est construite dans le prolongement de cette dernière, une ouverture intérieure permettant de relier les deux bâtiments.

A l'extérieur, en entrée, une pergola permet également de connecter la maison funéraire et la salle omniculte.

Des toilettes publiques ont été installées sous la pergola.

A noter que dans le cadre de ces travaux, une cuve de 10 m³ a été intégrée au site afin de récupérer l'eau de pluie, pour mise à disposition des usagers du cimetière.

Gestion municipale

La salle omniculte, comme la maison funéraire, est gérée par la mairie de Faverges-Seythenex.

Inauguration ouverte à tous

L'inauguration est ouverte aux habitants de Faverges-Seythenex. Cohérent, fonctionnel et harmonieux, cet équipement a été pensé et conçu avec les représentants des pompes funèbres, des élus et des services de la mairie, pour répondre aux besoins de la population.

Montant des travaux pris en charge par la Ville : 799 906 € HT

Subvention du Département de la Haute-Savoie :

8000 € au titre du CDAS 2023 (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité)

150 000 € au titre du CDAS 2024.

Architecte : Christophe Di Lelio - Atelier Imagine – Doussard



Photos : Christophe Di Lelio